



RAPPORT D'ACTIVITE 2018



SOMMAIRE

I.	VIE ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION.....	2
	ASSEMBLEE GENERALE	
	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	
	GROUPES DE TRAVAIL AU SEIN DU CA	
	FUSION DES RESEAUX HAUTS-DE-FRANCE	
	COORDINATION ASSOCIATIVE ET ADMINISTRATIVE	
	EQUIPE SALARIEE	
	FINANCEMENTS	
II.	ANIMER ET RENFORCER LE RESEAU REGIONAL.....	6
	ACCOMPAGNER LES AMAP EN CREATION	
	ACCOMPAGNER LES PAYSAN·NES	
	ACCOMPAGNER LES PARTENARIATS AMAP	
III.	COMMUNICATION ET VISIBILITE DU RESEAU.....	11
	COMMUNIQUER AU SEIN DU RESEAU	
	FAIRE CONNAITRE LES AMAP ET LE RESEAU REGIONAL	
IV.	PROMOUVOIR UN AUTRE MODELE ECONOMIQUE, AGRICOLE ET ALIMENTAIRE.....	16
	PARTICIPATION AUX ESPACES DE CONCERTATION	
	FACILITER L'ACCESSIBILITE DES AMAP : PROJET PANIERS	
V.	TRAVAILLER EN LIEN AVEC D'AUTRES – PARTENARIATS.....	17
	MIRAMAP	
	PARTENAIRES	



I. VIE ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLEE GENERALE

L'année 2018 a été marquée par le rapprochement de notre association avec l'association des AMAP du Nord-Pas-de-Calais avec pour objectif final la fusion de nos deux associations. Cette perspective nous a amenés à mettre en place une profonde réflexion sur notre organisation, afin de renforcer la proximité avec les membres de notre réseau, pour plus d'efficacité dans la réalisation de nos objectifs.

Dans ce contexte de réorganisation, nous avons collectivement fait le choix de reporter notre traditionnelle Assemblée Générale à la fin 2018. Les instances décisionnelles élues lors de l'Assemblée générale 2017 ont donc poursuivi leur mandat, et participé activement à l'élaboration du projet de fusion, tout en assurant leurs missions de lien avec le terrain et d'orientation de l'association.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLEGE DES AMAP :

Marie Laure Pernelle – AMAP du Bassin Creillois – Creil (60)
 Antoine Gaillard – AMAP Les paniers d'Elise – Saint Quentin (02)
 Pierre Feissel – AMAP La Bergerie – Compiègne (60)
 Claire Tauty – AMAP de Pont Sainte Maxence (60)
 Charlotte Drivière – AMAP Hommes de Terre – Ham (80)
 Claudine Bonningues – AMAP Art de Terre – Rue (80)

COLLEGE DES SYMPATHISANTS :

Benoit Walbrou (80)
 Eric Gaillard (60)
 Anny Renaud (80)
 Daniel Malik (02)

COLLEGE DES PRODUCTEURS EN AMAP :

Cécile Syryn – Eleveuse poules pondeuses et agneaux à Guiscard (60)
 Guillaume Laskawiec – Arboriculteur à Voyennes (80)
 Marie Simon – Maraîchère à Roisel (80)
 Philippe Benoit, maraîcher à Bichancourt (02)
 Alain Bourgeois, Boulanger à Liomer (80)



Au sein du CA, les membres élisent un bureau, chargé de la gestion courante de l'association. En 2018, le Bureau de la FAMAPP est constitué de :

- ✎ Charlotte Drivière - PRESIDENTE
- ✎ Alain Bourgeois – VICE PRESIDENT
- ✎ Daniel Malik – TRESORIER
- ✎ Claudine Bonningues – SECRETAIRE
- ✎ Guillaume Laskawiec – VICE SECRETAIRE
- ✎ Antoine Gaillard
- ✎ Cécile Syryn

De janvier à novembre 2018, les membres du CA se sont réunis six fois. Trois rencontres ont été destinées à la réflexion et à la prise de décision collective autour des orientations et des problématiques internes. Trois autres rencontres ont été menées avec les administrateur-rices de l'association des AMAP du Nord-Pas-de-Calais autour des questions d'actions communes et de modes de gouvernance, dans le but de préparer la fusion de nos deux réseaux.

Les membres du Bureau se sont quant à eux réunis à 3 reprises afin de traiter les questions de gestion courante.

3

GROUPES DE TRAVAIL AU SEIN DU CA

Trois groupes de travail sont actifs au sein du CA afin de mener à bien divers projets :

- ✎ **Un groupe « communication »** qui travaille sur l'identité visuelle et le nouveau site internet communs à la FAMAPP et à AMAP592, outil de communication indispensable pour notre réseau régional – *3 réunions et 2 consultations*
- ✎ **Un groupe en charge de la fusion avec AMAP 59/62**, le réseau des AMAP du Nord-Pas-de-Calais, dans le cadre du rapprochement de nos deux structures. Au sein de ce groupe de travail, les administrateur-rices se sont orienté-es sur différentes commissions (rédaction des statuts, rédaction du plan d'actions commun, ressources humaines, organisation des Assemblées Générales Extraordinaires...), permettant de diviser le travail important lié à la fusion administrative – *6 réunions*
- ✎ **Un comité de rédaction de la lettre d'infos** des AMAP en Hauts-de-France mène à bien le travail de structuration de cette lettre d'infos, de rédaction et de mobilisation des bénévoles pour l'envoi de brèves et la relecture – *3 réunions, 3 lettres d'info publiées*

FUSION DES RESEAUX HAUTS-DE-FRANCE

Le rapprochement de la FAMAPP et du réseau des AMAP du Nord-Pas-de-Calais a amené à la décision d'opérer une fusion de nos deux réseaux au premier janvier 2019. En amont de cette fusion administrative, l'opportunité a été saisie de mener une réflexion sur nos modes de gouvernance et sur l'efficacité de nos actions.



Nous avons bénéficié d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) afin de mener à bien cette réflexion et de dessiner les contours de la future association. La première étape de ce dispositif a été l'élaboration d'un diagnostic des deux associations.

Trois séminaires réunissant les administrateurs et administratrices des deux associations ont eu lieu. Le premier portant sur les actions communes, a permis de préciser les modalités d'action de la future association autour de 4 axes stratégiques :

- L'accueil des porteurs de projet de création d'AMAP
- Le suivi des membres du réseau, paysan·nes et AMAP
- La formation des membres du réseau
- La visibilité du réseau

Le second séminaire a permis de préciser les modalités de gouvernance de la future association. L'enjeu est ici de mener à bien une action territoriale au plus près des acteurs associatifs et économiques membres du réseau, tout en adoptant une structuration régionale.

La troisième rencontre des administrateur·rices des deux associations a été l'occasion de signer le traité de fusion et de poser les bases du nouveau projet de statuts. Pour des raisons pratiques, l'absorption de la FAMAPP par l'Association des AMAP du Nord-Pas-de-Calais a été choisie. L'association absorbante s'est engagée à modifier ses statuts selon les réflexions menées lors de ces séminaires

Ces rencontres ont été préparées par les salariées, des administrateurs et administratrices des deux associations, et accompagnées par une intervenante extérieure. Les participant·es ont apprécié ces rencontres régulières pour l'opportunité de repenser le réseau, mais aussi pour approfondir la connaissance mutuelle, un élément indispensable au travail commun à venir.

Assemblées Générales Extraordinaires

Le 1er décembre, adhérentes, adhérents, administrateurs, administratrices et salariées de l'Association des AMAP du Nord-Pas-de-Calais et de la Fédération des AMAP de Picardie se sont réuni·es pour adopter le projet de fusion de leurs deux réseaux.

Dans un premier temps, la FAMAPP, après la présentation des rapports d'activité, financiers, et moral 2017 et 2018, a voté sa dissolution et remercié les nombreux bénévoles qui se sont investis ces dix dernières années dans le réseau.

Les adhérent·es de la FAMAPP et d'AMAP 59/62 se sont alors réuni·es pour adopter le projet de fusion, les statuts et élire le nouveau Collectif pour l'année 2019.



COORDINATION ASSOCIATIVE ET ADMINISTRATIVE

Pour la bonne marche de l'association, la coordination associative et administrative est indispensable.

- Suivi des financements et du budget, rédaction des dossiers, suivi et démarches comptables, facturation, etc. ;
- Démarches administratives courantes (assurance, adhésions, location, déclarations) ;
- Elaboration du plan d'action, du rapport d'activités ;
- Relations avec les partenaires

Ces tâches nécessitent un temps salarié et une implication bénévole considérables.

EQUIPE SALARIEE

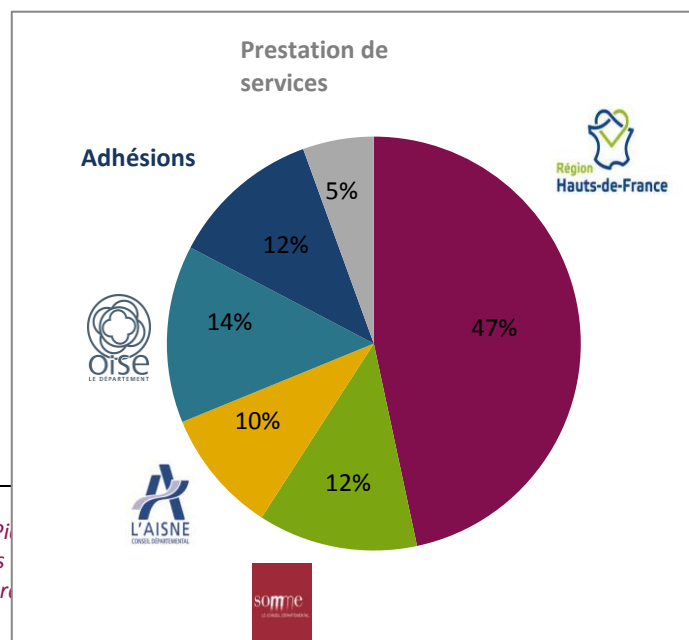
Elle se compose d'un poste salarié à temps plein, occupé par Noémie Degroote. Au service de l'association, l'animatrice garantit la mise en œuvre concrète des actions du réseau régional, votées par l'Assemblée Générale.

L'animatrice ayant été en congé maternité de juin à octobre 2018, Coline Sovran a été embauchée pour assurer le suivi de l'association durant cette période. Afin de garantir le bon déroulement de la fusion administrative, les deux associations ont décidé de prolonger le contrat de Coline Sovran jusqu'à la fin de l'année, portant les effectifs de chaque association à 1.5 ETP.

CHIFFRES CLES

- **1 Conseil d'Administration composé de 5 paysan-nes, 6 amapien-nes et 4 sympathisant-es**
- **3 commissions de travail**
- **1 animatrice salariée**
- **De nombreux projets et actions initiés et menés par les AMAP et les producteurs du réseau avec le soutien moral, l'appui matériel et technique de la salariée et des administrateurs de la FAMAPP !**

La forte implication salariée dans l'organisation et l'animation du réseau en est également la force principale. Peu de chantiers seraient menés à terme sans la très grande disponibilité des salariées. Les interlocuteurs principaux sont les membres bénévoles du conseil d'administration, dont la disponibilité, bien que très importante, reste variable. De ce fait, la croissance du réseau, le



temps disponible des administrateurs et salariées, les moyens financiers, ne permettent pas toujours de répondre à l'ensemble des besoins.

FINANCEMENTS

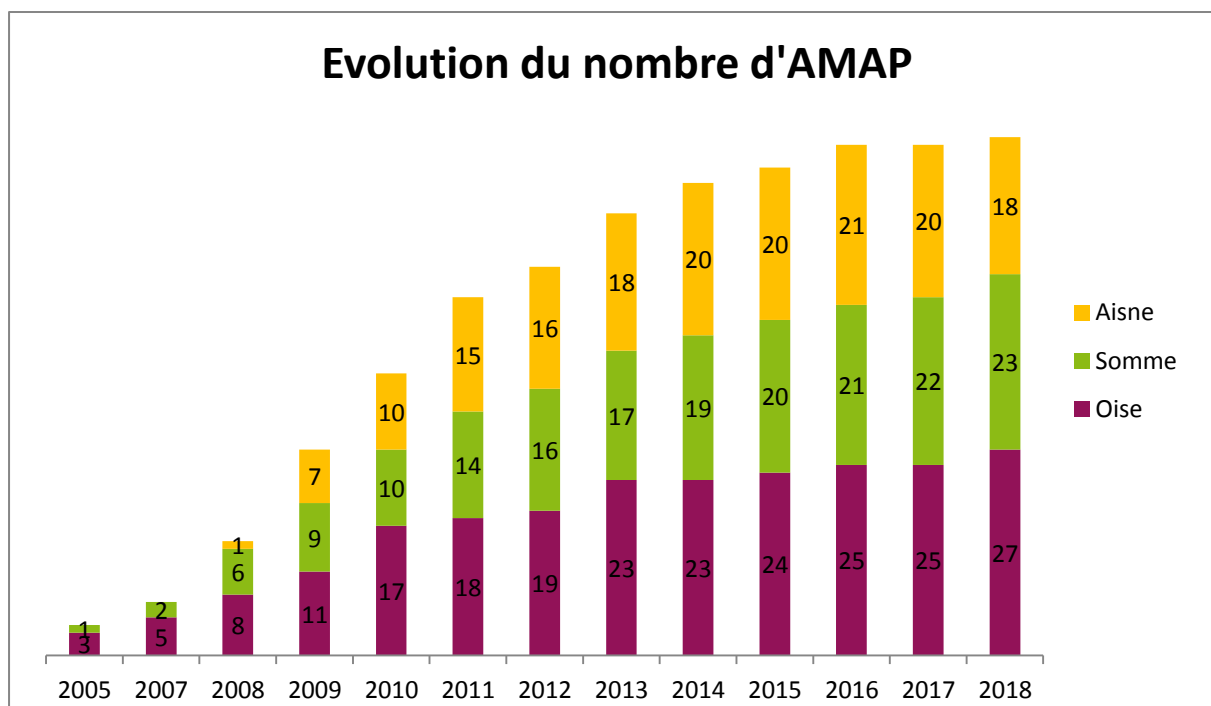
En 2018, la FAMAPP est financée par :

- ✎ le Conseil Régional des Hauts-de-France
- ✎ les trois Conseils Départementaux (Aisne, Somme et Oise),
- ✎ ses propres recettes, grâce aux adhésions de ses membres (47 AMAP, 19 paysan·nes et 4 sympathisant·es) et à la prestation de services permettant un certain niveau d'autofinancement.

6

II. ANIMER ET RENFORCER LE RESEAU REGIONAL

Il existe actuellement 68 AMAP en Picardie, soit environ 3000 familles amapiennes, en partenariat avec plus de 140 producteur·rices.



ACCOMPAGNER LES AMAP EN CREATION

L'accompagnement des AMAP en création est spécifique à chaque projet, que celui-ci soit à l'origine d'un·e producteur·rice ou d'un groupe de citoyen·nes.

L'accompagnement de la FAMAPP se traduit par différentes étapes :

- Rencontre des porteurs de projet, présentation du principe des AMAP, des valeurs portées par le mouvement ;
- Mise en lien des personnes (bénévoles/paysan·nes/autres AMAP du territoire) ;



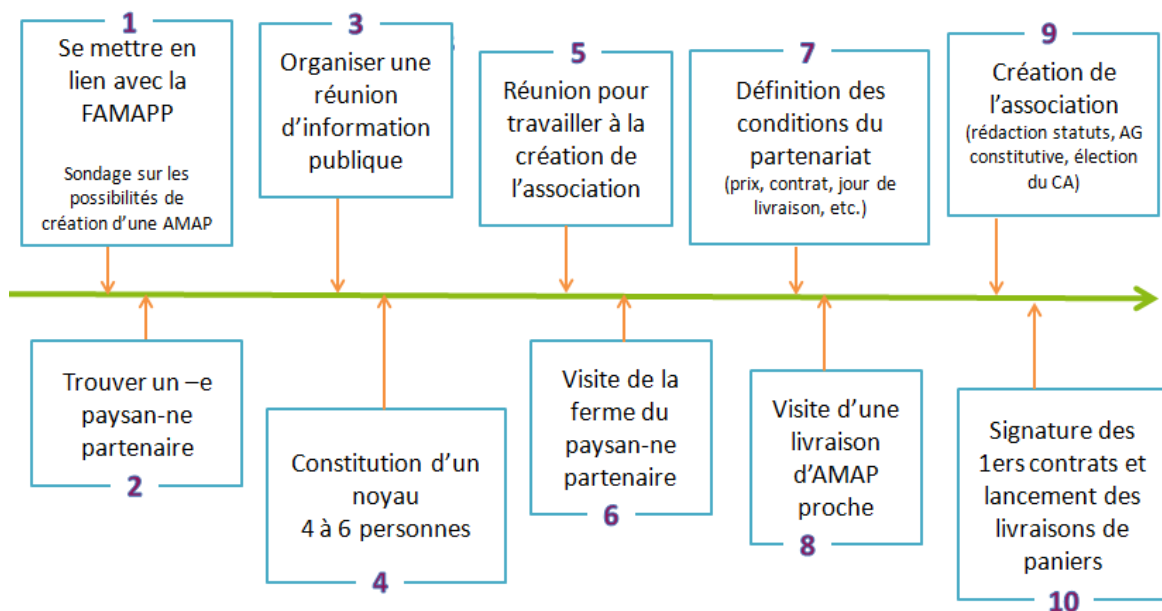
- Organisation et animation d'une réunion d'information publique dans la ville où la création est souhaitée :
 - ↳ Présentation du mouvement des AMAP et de ses valeurs,
 - ↳ Explication du fonctionnement d'une AMAP et témoignages de membres d'une AMAP existante,
 - ↳ Enonciation des différentes étapes du parcours de création d'une AMAP
 - ↳ Temps d'échange entre les porteurs de projets, l'animatrice et les participant-es.
- Communication : réalisation de flyers, communication dans la presse locale, affiches, etc. ;
- Accompagnement dans la mise en place de l'association, apports méthodologiques, outils, communication ;
- Suivi dans la pérennisation de l'association, visite, appels téléphoniques, etc.

En 2018, la FAMAPP a accompagné la création de 3 nouvelles AMAP :

- ↳ AMAP de Chaumont en Vexin (60)
- ↳ AMAP de Feuquière en Vimeu (80)
- ↳ AMAP de Mouy (60)

Deux projets d'AMAP sont en train d'émerger dans le sud de l'Oise, qui ouvriront leurs portes aux adhérent-es au printemps 2019.

Le bilan de la création d'AMAP montre cette année encore la dynamique citoyenne forte en région.



Extrait du guide « Création d'AMAP, Mode d'emploi »

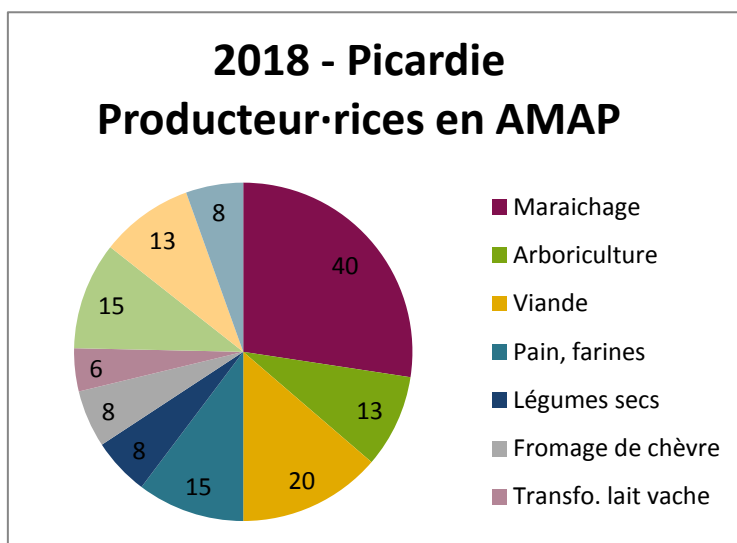


CHIFFRES CLES

- 3 nouvelles AMAP
- 2 AMAP en cours de création
- 4 réunions d'information publiques
- 7 réunions d'accompagnement à la création
- 3 visites de fermes souhaitant intégrer un partenariat AMAP

ACCOMPAGNER LES PAYSAN·NES EN AMAP

8



En 2018, Ce sont plus de 140 paysan·nes qui livrent des AMAP en Picardie dont 85% d'entre eux sont installé·es dans l'un des trois départements (Aisne, Somme et Oise).

L'accompagnement des producteur·rices en AMAP comprend, jusqu'à présent :

- Un appui pour lancer un nouveau partenariat AMAP et se mettre en relation avec une ou plusieurs AMAP
- Un appui ponctuel en cas de difficulté du producteur dans ses partenariats
- Une mise en lien avec d'autres associations d'accompagnement en cas de besoin spécifique

Des échanges ont lieu avec les producteur·rices du réseau tout au long de l'année : téléphoniques, numériques ainsi que physiques. L'animatrice de la FAMAPP et les membres du conseil d'administration rencontrent régulièrement les membres du réseau, que ce soit lors d'évènements, lors des AG d'AMAP ou des livraisons. Ces rencontres informelles sont l'occasion de prendre des nouvelles, échanger et identifier d'éventuelles difficultés.



L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET AMAP

La FAMAPP réalise des accompagnements de producteurs locaux souhaitant développer un nouveau partenariat AMAP. Depuis janvier 2018, 9 accompagnements ont eu lieu, sur sollicitation des porteurs de projet :

- 7 porteurs de projet en maraîchage AB
- 1 boulangère AB
- 1 productrice de fromage de chèvre et brebis

9

Premier-accueil : « Producteur, je m'informe sur le système AMAP »

Pour répondre à la demande importante d'informations de la part de producteur·rices installé·es ou portant un projet d'installation, nous avons mis en place des demi-journées d'information collectives.

1 rencontre a eu lieu dans la Somme, rassemblant 4 personnes. Ces demi-journées sont gratuites et ouvertes à tout·es et doivent permettre aux participant·es de déterminer si le système AMAP leur convient.

Des points sont réalisés régulièrement avec les chargés de mission de Bio en Hauts-de-France, CoPASol et Terre de Liens Picardie, afin de coordonner notre accompagnement pour favoriser l'installation de jeunes agriculteurs, dans les meilleures conditions.

Interventions scolaires

En décembre 2018, une demi-journée de présentation du système AMAP a été réalisée au lycée agricole d'Airion, devant 22 élèves en BPREA.

L'ACCOMPAGNEMENT FACE AUX DIFFICULTES

Qu'elles soient de nature économique, liées aux aléas climatiques ou aux relations avec les AMAP, la FAMAPP accompagne les producteur·rices lorsqu'ils·elles font face à des difficultés. Cette année, nous avons rencontré 3 producteur·rices en AMAP rencontrant des difficultés afin de faire le point, identifier les besoins et réaliser un accompagnement.

CHIFFRES CLES

- 140 producteur·rices en AMAP
- 85% installé·es en Picardie
- 11 accompagnements de producteur·rices locaux·les dont 3 rencontrant des difficultés



ACCOMPAGNER LES PARTENARIATS AMAP

UNE MISE EN RELATION INDISPENSABLE

La FAMAPP est un relais de communication efficace, elle centralise un grand nombre de demandes, de groupes AMAP comme de producteur·rices, en recherche de nouveaux partenariats AMAP. La mise en relation n'est pas toujours aisée, car il s'agit de faire concorder les besoins des producteurs et ceux des groupes AMAP (situation géographique, jours de distribution, nombre de paniers...). Pour faciliter la mise en relation des AMAP avec des paysan·nes selon leurs besoins, il leur est demandé au moment de leur adhésion s'ils sont en recherche d'un nouveau partenariat. La carte interactive disponible sur notre site internet est également un outil utilisé par les AMAP. En 2018, de nombreux nouveaux partenariats AMAP ont pu voir le jour grâce à la mise en lien des AMAP et des paysan·nes par la FAMAPP.

10

OUTILS ET GUIDES PRATIQUES

La FAMAPP a également pour vocation de "capitaliser" les expériences existantes et de diffuser les expériences, dans le respect des valeurs protégées par la Charte nationale des AMAP. Cette année, un guide méthodologique intitulé "[Nouveau partenariat AMAP : Les bonnes questions à se poser](#)" a été réalisé et diffusé au sein du réseau. Il reste accessible sur notre site internet.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL : REpondre aux besoins spécifiques de chaque partenariat AMAP

Les sollicitations de la FAMAPP par les AMAP et producteur·rices sont quotidiennes. Elles concernent principalement des besoins techniques ponctuels (rédaction de contrats, bilan de saison, communication, etc.) ou des besoins d'accompagnement plus poussés, en cas de difficultés dans la gestion collective des partenariats AMAP.

Concernant l'accompagnement des partenariats, comme en 2017, la FAMAPP s'est adaptée aux demandes ponctuelles de ses membres. Ces demandes ont essentiellement concerné :

- La réflexion sur l'organisation des livraisons et le fonctionnement interne de l'AMAP
- L'adaptation des termes du contrat aux spécificités des différentes productions et l'accompagnement pour la validité juridique des contrats
- La recherche de nouveaux·elles producteur·rices partenaires afin de diversifier leurs partenariats (pain, œufs, viande, fruits, etc.) et inversement
- L'accompagnement pour la communication (externe, mais aussi paysan·nes/amapien·nes) et l'apport d'outils et méthodes
- La réponse aux questions juridiques vis-à-vis du lieu de livraison et des contrats AMAP
- La mise en lien des AMAP existantes et en projet, ainsi que des producteurs afin de favoriser la transmission d'informations et d'expériences au sein du réseau.



VISITES AUX LIVRAISONS, PARTICIPATION AUX AG DES AMAP

Depuis janvier 2018, les animatrices salariées sont allées rencontrer 21 AMAP lors des livraisons. Ces rencontres sont l'occasion de découvrir le fonctionnement de chaque AMAP, de sonder les besoins et de faire du lien avec les amapien·nes et paysan·nes en AMAP. Ces visites sont également un moment privilégié pour parler du réseau et des actions en cours à la FAMAPP.

Les salariées ainsi que plusieurs administrateur·rices de la FAMAPP ont également assisté à plusieurs assemblées générales d'AMAP.

ACCOMPAGNEMENT DES PARTENARIATS EN DIFFICULTE

La FAMAPP souhaite veiller à la pérennisation des partenariats existants. Cela passe par l'accompagnement des AMAP et producteur·rices en difficulté. Chaque situation est différente et nécessite un suivi particulier.

En 2018, les salariées ou l'équipe administratrice ont été sollicitées directement et/ou informées indirectement d'une dizaine de partenariats rencontrant des difficultés diverses. Bien souvent, l'information nous parvient tard, alors que les difficultés sont installées. Les principaux cas rencontrés sont les suivants :

- Problèmes de production, mécontentement des adhérent·es par rapport au contenu des paniers (quantité, diversité, qualité) ;
- Difficultés pour le renouvellement des membres du bureau ou CA de l'AMAP ;
- Diminution importante du nombre d'adhérent·es ;
- Problèmes relationnels entre producteur·rices et membres de l'AMAP, problèmes de transparence, etc.

5 réunions avec des AMAP en difficulté ont eu lieu, afin de rechercher collectivement des solutions, suivies de nombreux échanges téléphoniques.

L'objectif de ces réunions est de faciliter la résolution d'une situation d'incompréhension entre bureau d'AMAP et producteur ou entre les membres du CA de l'association. La FAMAPP souhaite se poser comme un intermédiaire neutre, facilitant l'échange, le dialogue et l'engagement des différentes parties dans la mise en œuvre de solutions.

III. COMMUNICATION ET VISIBILITE DU RESEAU

Ce volet d'actions consiste à faire circuler l'information au sein du réseau notamment via :

- La réalisation et la diffusion de lettres d'information ;
- La mise à jour régulière des listings de diffusion, du site internet de la FAMAPP et de l'annuaire papier des AMAP de Picardie ;
- La diffusion d'informations aux adhérents sur la question alimentaire et agricole.



COMMUNIQUER AU SEIN DU RESEAU

LA LETTRE D'INFORMATION DU RESEAU

En 2018, 3 lettres d'information ont été diffusées par e-mail. Ces lettres ont une vocation principalement interne. Cela nous permet de diffuser les actualités du réseau (événements, nouvelles créations, etc.), ainsi que des informations sur divers sujets, en rapport avec l'agriculture et/ou l'alimentation.

Plus de 1300 personnes reçoivent cette lettre d'information : membres du réseau régional (AMAP, producteur-rices en AMAP, sympathisant-es) mais également d'autres personnes ayant fait la demande.

12

E-MAILS REGULIERS

De l'information concernant nos partenaires, des formations ou des actualités du réseau sont régulièrement envoyées aux AMAP par courriels. De même, des listes de diffusion spécifiques permettent aux adhérents d'échanger directement des informations.

COMMUNIQUES AUX AMAP

Lorsque la FAMAPP identifie des questionnements autour du cadre AMAP, ou lorsque plusieurs AMAP font remonter des problématiques, l'équipe administratrice peut rédiger des communiqués sur des questions précises permettant d'orienter les AMAP dans leur développement. Début 2018, la FAMAPP a diffusé un communiqué intitulé '*Les AMAP pour quelle agriculture*', rappelant les principaux éléments de la charte des AMAP et permettant aux AMAP de s'orienter dans le choix des partenariats.

En décembre, nous avons publié conjointement avec AMAP5962 un communiqué sur les partenariats non locaux. L'objectif de ces communiqués est de rappeler les principes de la charte des AMAP et de permettre aux AMAP de faire leurs choix en connaissance du cadre.

FAIRE CONNAITRE LES AMAP ET LE RESEAU REGIONAL

MIEUX FAIRE CONNAITRE LES AMAP AUPRES DU GRAND PUBLIC



Dans la mesure du possible, le réseau régional – salariée, administrateurs.trices, bénévoles des AMAP – ont été présent-es à l'occasion d'évènements à rayonnement régional ou départemental. La participation à ces évènements permet de communiquer largement sur les AMAP de la région, d'apporter une meilleure connaissance et visibilité et de sensibiliser le grand public aux principes et valeurs défendues par le système AMAP.

La tenue de stands permet un contact privilégié avec des personnes d'horizons divers, afin de les renseigner sur les AMAP qui existent près de chez elles, mais aussi d'échanger sur le développement

d'une agriculture diversifiée, respectueuse de l'environnement et d'une alimentation de qualité accessible à tous, du soutien à l'économie locale, etc.

Cette année, la FAMAPP était présente à :

- Forum du développement durable (02)
- Village associatif Alternatiba (80)
- Festival des vers solidaires (02)
- Fête de l'agriculture paysanne (59)
- Salon Terr'eau Bio (02)
- Fête des possibles (60)
- Marché des producteurs de l'Oise (60)



13

Les AMAP du réseau ont représenté le mouvement des AMAP à de nombreuses reprises lors d'événements départementaux ou communaux (forums des associations, fêtes locales, etc.) dans les trois départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme, avec à leur disposition le kit stand réunissant divers supports de communication du Réseau.

KIT STAND, mise à disposition d'outils de communication

La FAMAPP assure la fourniture auprès des AMAP adhérentes de supports de communication :

- Fiches cartonnées
- Dépliants sur les AMAP
- Kakémonos
- Carte régionale des AMAP (format A0)
- Annuaire des AMAP par département ou par secteur géographique
- Banderoles
- Infographie sur les AMAP
- Exposition photographique « Portraits d'amapien·nes »

Ces supports mis à disposition par la FAMAPP facilitent la communication sur les AMAP et leurs valeurs en permettant aux AMAP de tenir des stands sur différents événements organisés localement.

Ces supports sont très demandés. La mise à disposition pour différents événements tout au long de l'année aux 4 coins de la région nécessite une logistique conséquente, mais permet une visibilité démultipliée.



SENSIBILISER

Si la consommation est une porte d’entrée à la sensibilisation, certaines AMAP ont décidé d’aller plus loin pour élargir le débat sur les modèles agricoles et économiques que nous souhaitons. Inventives, les AMAP proposent ponctuellement des activités à même de sensibiliser le grand public : Création de jeux, intervention dans les écoles, projections-débats, ballades naturalistes. La FAMAPP soutient l’ensemble de ces initiatives sur demande des AMAP : Appui à la coordination, prêt de matériel de communication, appui pour l’impression d’affiches, participation à des débats...

Festival ALIMENTERRE

Cette année encore, 5 inter-AMAP (groupement de plusieurs AMAP) se sont emparées de la campagne de sensibilisation ALIMENTERRE, proposée par le Comité Français pour la Solidarité Internationale. Ce sont au total 16 projections qui ont lieu en ce début d’automne sur des thématiques alliant agriculture, alimentation, environnement et solidarité internationale.

14



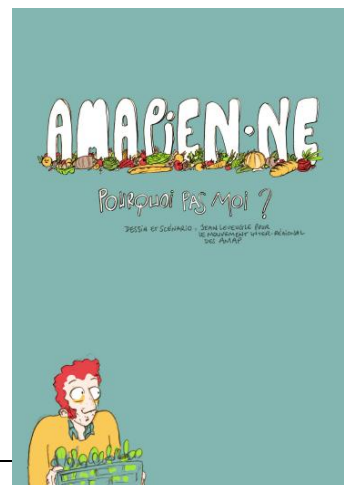
- *Le champ des possibles* – 4 projections
- *L’Empire de l’or rouge* – 4 projections
- *La planète lait* – 1 projection
- *Mexique, sous l’emprise du coca* – 1 projection
- *Vertueuses les multinationales ?* – Le business de l’aide au développement – 1 projection
- *L’agro-écologie dans l’Oasis de Chenini : Préserver ensemble* – 3 projections
- *Eloge des mils, L’héritage africain* – 2 projections

Ces projections ont été l’occasion d’inviter divers intervenants, et notamment des paysan·nes en AMAP pour parler de leur métier et des enjeux liés à l’agriculture.

Sollicitée par le Lycée agricole du Paraquet, la FAMAPP est intervenue auprès de classes de lycéen·nes et étudiant·es en BTS sur les films « Le Champ des Possibles » et « Eloge des mils, L’héritage africain ». L’occasion d’aborder avec des futurs professionnels agricoles diverses problématiques agricoles, du local à l’international.

Réalisation d’une Bande-dessinée sur les AMAP

La BD intitulée ‘Amapien.ne, pourquoi pas moi ?’ est un projet inter-régional qui a été porté et diffusé dans tous les réseaux régionaux d’AMAP. Cet ouvrage est un support pédagogique et de communication, qui cherche à valoriser les AMAP et les producteurs en AMAP.



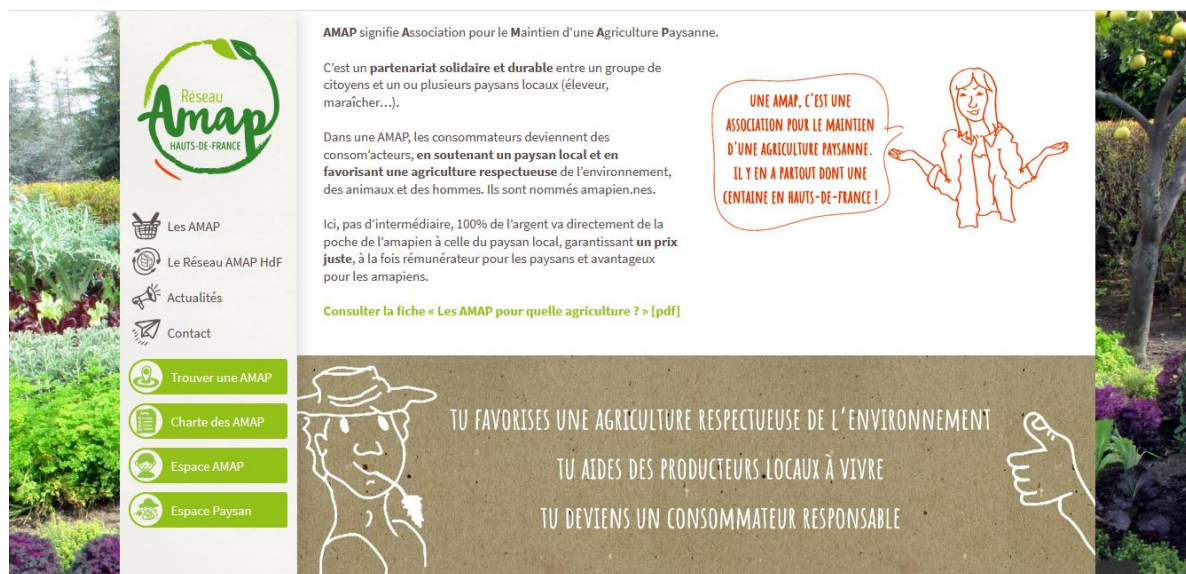
Un exemplaire a été offert à chaque AMAP des Hauts de France, ainsi qu'aux lycées agricoles et Maisons Familiales Rurales, afin que cet outil soit diffusé et valorisé sur l'ensemble du territoire.

ASSURER UNE MEILLEURE VISIBILITE DU RESEAU REGIONAL

Le site internet du réseau AMAP Hauts-de-France

La fusion avec le réseau des AMAP du Nord-Pas-de-Calais au 1^{er} janvier 2019, nous a poussé à lancer un chantier de nouveau site internet, à la fois espace ressources pour les amapien-nes et les paysan-nes, et informatif pour le grand public souhaitant se renseigner sur les AMAP. Cet outil indispensable au développement du réseau rendra plus accessibles les nombreux outils existants en Hauts-de-France. Il devrait être ouvert au public début 2019.

15



Extrait du site internet en cours de construction

Une page facebook a également été créée en début d'année 2017. Celle-ci a vocation à valoriser les actions menées par les AMAP sur leurs territoires, et à diffuser des campagnes de sensibilisation. Depuis début 2018, elle est commune à la FAMAPP et au réseau des AMAP du Nord-Pas-de-Calais.

Relation aux medias

Un travail est actuellement en cours afin d'avoir une communication davantage proactive envers la presse locale et régionale et d'être plus visible.

- **Diffusion d'une plaquette de présentation à destination des médias :** Partant du constat que de nombreuses erreurs se glissent fréquemment dans les articles sur les AMAP, nous diffusons aux élus et aux médias un outil de présentation, reprenant les grands principes du fonctionnement des AMAP, les valeurs portées, des témoignages et de nombreuses données chiffrées sur le réseau en Picardie.
- **Réalisation de communiqués de presse :** 3 communiqués de presse ont été diffusés par la FAMAPP cette année, à l'occasion de créations d'AMAP et pour son Assemblée Générale.

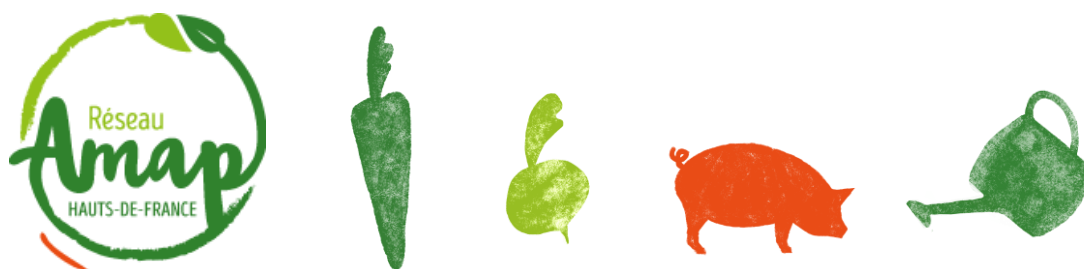
- **Articles sur la FAMAPP et les AMAP :** Des articles relatifs à la FAMAPP, aux AMAP et aux producteur·rices en AMAP sont régulièrement publiés par les médias locaux. Une revue de presse est disponible en annexe et sur notre site internet www.amap-picardie.org.

Une nouvelle identité visuelle

La fusion de la FAMAPP avec l'Association des AMAP du Nord-Pas-de-Calais, ainsi que le travail mené autour du nouveau site web nous ont naturellement conduit à travailler à l'élaboration d'une identité visuelle commune pour le réseau des AMAP en Hauts-de-France. Plusieurs réunions ont été conduites avec les autres réseaux d'AMAP en France, afin d'élargir la question et d'impulser une dynamique d'identité visuelle commune à l'échelle nationale.

Sur la base des éléments graphiques élaborés par le réseau des AMAP Auvergne-Rhône Alpes, nous avons pu travailler avec une graphiste, et ainsi définir un nouveau logo et une charte graphique pour notre association.

Ce logo sera déclinable dès 2019 par les AMAP qui le souhaitent. L'élaboration de nouveaux supports de communication est prévue pour l'année 2019.



IV. PROMOUVOIR UN AUTRE MODELE ECONOMIQUE ET ALIMENTAIRE

PARTICIPATION AUX ESPACES DE CONCERTATION

Depuis décembre 2015, la FAMAPP est membre suppléant au sein du Comité de Programmation LEADER du Pays du Grand Beauvaisis sur la thématique « Agriculture ». Trois réunions du comité de programmation ont eu lieu depuis janvier 2018.

Nous sommes également membres du comité de programmation LEADER du Sud de l'Aisne (3 réunions en 2018), représentés par Benoit Perin de l'AMAP de Fère en Tardenois.

La communauté de communes des Sources et Vallées a sollicité la FAMAPP pour faire remonter les possibilités de développement des circuits-courts alimentaires sur le Noyonnais (2 réunions en 2018) et collaborer à l'élaboration d'un Guide à destination des Producteurs du Pays de Sources et Vallées.

La FAMAPP participe également au Comité de Pilotage du Programme d'Alimentation Territorialisée du PNR Oise – Pays de France (3 réunions en 2018 pour élaborer un plan d'action) et a été consultée par la Chambre d'Agriculture de la Somme pour l'élaboration d'un diagnostic dans le cadre du PAT d'Amiens Métropole.

De même, nous avons répondu présents à l'occasion des deux journées de Forum sur les circuits-courts organisées par le Conseil Départemental de la Somme, afin d'y représenter le modèle AMAP.

Nous avons également été sollicités par la DREAL Hauts-de-France, afin d'intervenir à l'occasion de la conférence régionale de l'ESS, sur la thématique « transition écologique et ESS » en novembre 2018.

FACILITER L'ACCESSIBILITE DES AMAP : PROJET PANIERS

En coopération avec Bio en Hauts-de-France, AMAP 59/62 et l'association d'insertion et d'éducation « Les Anges Gardins », la FAMAPP participe au **projet PANIERS** (Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire).

Depuis de nombreuses années, des AMAP de notre réseau ont la volonté de développer l'accessibilité des paniers en AMAP. Certaines ont créé des paniers solidaires, ce qui permet à des familles ayant des revenus modestes de bénéficier d'un panier en AMAP. Cependant, certaines de ces initiatives ont des difficultés à perdurer ou à se mettre en place. Les structures à l'initiative du projet PANIERS font un constat similaire pour leurs initiatives d'accessibilité. Elles ont donc décidé de créer le projet PANIERS afin de développer et de soutenir les initiatives de paniers solidaires sur le territoire des Hauts-de-France.

Ce projet s'articule autour de la création d'un fond de dotation pour soutenir financièrement les paniers solidaires ; et de la mise en place d'un dispositif permettant de sensibiliser et d'accompagner à la mise en place de paniers solidaires.

Objectifs :

- Permettre l'accès à des produits frais, bio, locaux et diversifiés
- Permettre de comprendre les enjeux liés à notre alimentation et de faire en connaissance de cause des choix alimentaires appropriés à nos besoins et à nos moyens
- Permettre d'acquérir les savoir-faire de base pour transformer, conserver et consommer des produits frais dans de bonnes conditions
- Soutenir et faire connaître l'agriculture biologique régionale

Pour qui ? Des personnes et familles en situation de précarité, pour qui l'accès à une alimentation saine et durable est parfois difficile.

Ce projet est lauréat de l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation 2018.

En 2018, AMAP5962 et la FAMAPP ont participé aux réunions d'élaboration et de suivi du projet. Nous avons également réalisé une enquête auprès des AMAP afin de mieux connaître les initiatives de paniers solidaires dans le réseau (dans quelles conditions ces paniers existent, les réussites, les échecs et leurs raisons). Nous remercions les 16 AMAP en Hauts-de-France qui ont répondu au questionnaire ainsi que les nombreuses AMAP qui sont intéressées par la création de paniers solidaires.

L'année 2019 devrait engager la création du fond de dotation, et l'expérimentation du dispositif sur plusieurs territoires pilotes.



V. TRAVAILLER EN RESEAU - PARTENARIATS

MIRAMAP – Mouvement Inter-Régional des AMAP

La FAMAPP est impliquée au sein du MIRAMAP (Mouvement Inter-Régional des AMAP).

Echanges de pratiques : les échanges entre salarié-es des différents réseaux membres du Miramap permettent de mutualiser certains travaux ou de répondre à des questions. C'est une réelle force du réseau.

Groupe de travail « Espace ressources » : AMAP et réseaux d'AMAP à travers la France produisent chaque année quantité d'outils, flyers, guides pratiques etc. Ce constat a mené le MIRAMAP à travailler sur la création d'un espace ressources participatif, permettant à chacun de publier les ressources éditées, et de trouver les outils dont il a besoin. Le chantier est quasiment achevé, et les tests de ce site internet ressources sont en cours pour une publication début 2019.

Groupe de travail « Plan stratégique » : La FAMAPP suit et participe au développement d'un Plan stratégique pour le mouvement des AMAP, dont les conclusions devraient être rendues à l'été 2019.

18

PARTENAIRES

Terre de Liens / ABP / CoPASol : La FAMAPP partage depuis plusieurs années les mêmes locaux que Terre de Liens Picardie, l'association Bio Hauts-de-France et CoPASol. De nombreuses synergies entre les structures se sont créées pour l'accompagnement des paysan·nes, que ce soit sur un plan technique, pour la recherche de foncier, l'accompagnement à l'installation ou la recherche de débouchés.

Collectif de l'envie au projet : La FAMAPP, en tant que membre fondateur de CoPASol, et dans le cadre de ses activités d'accompagnement de porteurs de projet d'AMAP, participe aux réunions de ce collectif élargi, qui regroupe plusieurs associations dont l'objet est l'accompagnement de porteurs de projet. L'objectif de ce collectif est d'échanger sur nos pratiques d'accompagnement et sur les problématiques que nous rencontrons dans le cadre des accompagnements.

Réseau InPPACT Hauts-de-France : Réseau Initiative Paysanne Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale. Mis en place entre les structures de développement rural du Nord-Pas-de-Calais, ce réseau s'est élargi au Hauts-de-France depuis 2017. La rencontre annuelle de ce réseau permet d'échanger expériences pratiques et de consolider la présence des associations dans le paysage des initiatives agricoles.

ETS : La FAMAPP soutient et est un interlocuteur de l'association ETS (Echange pour une Terre Solidaire), association qui met en place des actions reliant alimentation durable et solidarité.

